

**Service départemental d'incendie  
et de secours du JURA**

**Le Préfet du Jura,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

**ARRÊTÉ N° 2016 - 303**

**OBJET : Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des personnels de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles :
- L 1424-1 à 1424-50 codifiant la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 modifiée relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
  - R 1424-1 à R 1424-55 codifiant le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 modifié relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU l'arrêté ministériel du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
- VU l'arrêté n° 2012-1186 du 4 décembre 2012 modifié portant règlement intérieur du SDIS du Jura ;
- VU l'arrêté du 8 juillet 2013 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Jura à Monsieur le Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;
- VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2015 portant règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Jura ;

Considérant que les agents inscrits sur la liste ci-dessous ont satisfait au contrôle médical et ont participé aux entraînements annuels collectifs ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

**ARRÊTE**

**Article 1** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la liste d'aptitude opérationnelle du conseiller technique risques chimiques, chefs de CMIC, chefs d'équipe intervention, équipiers intervention, chefs d'équipe reconnaissance et équipiers reconnaissance de la **Cellule Mobile d'Intervention Chimique (CMIC)** du Service Départemental d'Incendie et de Secours est fixée comme suit :

DEGRE DE SPECIALISATION	CIS D'APPARTENANCE	PRENOM NOM	
CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL	DOLE	Gérard GINET	
CHEF DE CMIC	DD SIS	Damien FREDY	
	DD SIS	Nicolas MARILLET	
	DD SIS	Philippe MOUREAU	
	DD SIS	Thibaut NIDERLENDER	
	DD SIS	Christophe ROUCOULE	
	DD SIS	Julien VIOU	
CHEF D'EQUIPE INTERVENTION	CHAMPAGNOLE	Jérôme GUYON	
	CHAMPAGNOLE	Vincent ROLET	
	CLAIRVAUX-LES-LACS	Benoît GAILLARD	
	DD SIS – CTA/CODIS	Emmanuel CADOT	
	DD SIS – CTA/CODIS	Vincent DAVIOT	
	DD SIS – CTA/CODIS	Aurore GELEY	
	DD SIS – CTA/CODIS	Sylvie MAUBLANC	
	DD SIS / MONT-SOUS-VAUDREY	Christophe BRUEY	
	DD SIS / BLETTERANS	Wilfried DECKMIN	
	DOLE	Jean-Michel BLATEYRON	
	DOLE	Christophe BIGUEUR	
	DOLE	Stéphane BONOLIS	
	DOLE	Emmanuel DAVI	
	DOLE	Romain DEDENON	
	DOLE	Alexandre DELACROIX	
	DOLE	David FERRINI	
	DOLE	Jérôme GINET	
	DOLE	Ludovic GINET	
	DOLE	Arnaud MAGGIOTTO	
	DOLE	Didier PRINCE	
	DOLE	Franck PROST	
	DOLE	Alexandre RAGOT	
	DOLE	Martial VANNIER	
	DOLE	Jérémie VILLARD	
	LONS-LE-SAUNIER	Lionel AMIOT	
	LONS-LE-SAUNIER	Gérald AZZI	
	LONS-LE-SAUNIER	Nicolas BOURBON	
	LONS-LE-SAUNIER	Hervé BULLY	
	LONS-LE-SAUNIER	Ferjeux BUNOD	
	LONS-LE-SAUNIER	Vincent CHARRIERE	
	LONS-LE-SAUNIER	Jérôme GUYON	
	LONS-LE-SAUNIER	Hervé GROS	
	LONS-LE-SAUNIER	Pierre LAURIOT	
	LONS-LE-SAUNIER	Lionel MOUGIN	
	LONS-LE-SAUNIER	Jean-Michel REYBIER	
	LONS-LE-SAUNIER	Mickaël RIVOIRE	
	LONS-LE-SAUNIER	P.E. SOULARD-LEGER	
	LONS-LE-SAUNIER	Thierry TISSOT	
	LONS-LE-SAUNIER	Franck TOUILLIER	
	LONS-LE-SAUNIER	Jean-Maurice TOURNIER	
	LONS-LE-SAUNIER	Fabien VINCENT	
	LONS-LE-SAUNIER	Frédéric WAUQUIER	
	SAINT-CLAUDE	Pascal LASKOWSKI	
	SAINT-CLAUDE	Sylvain MORA	
	SAINT-CLAUDE	Jean-Paul PICARD	
	CHEF D'EQUIPE RECONNAISSANCE	DD SIS – CTA/CODIS	Patrick BAYARD
		DOLE	Laure CRETIN
DOLE		Michel LADANT	
DOLE		Guillaume ROMAND	
LONS LE SAUNIER		Yannick RUPANI	
SAINT-CLAUDE		Pascal CAPELLI	
SAINT-CLAUDE		Michel COCU	
SAINT-CLAUDE		Hervé DOUVRE	
SAINT-CLAUDE		Jean-Marc DOUVRE	

- Article 2** Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et participer aux actions et missions spécifiques en fonction du référentiel risques chimiques et biologiques ;
- Article 3** Le Capitaine Gérard GINET est désigné Conseiller Technique Départemental du DDSIS pour les risques chimiques et biologiques ;
- Article 4** L'arrêté préfectoral n° 2015-189 du 21 janvier 2015 fixant la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des personnels de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura est abrogé ;
- Article 5** Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de ses notifications et publications ;
- Article 6** Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du SDIS.

Fait à Montmorot, le 11 FEV. 2016

Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Départemental des Services  
d'Incendie et de Secours du Jura,



Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE

